

Par Jack Dion

De quoi l'affaire Mennel est-elle le symbole ?

Il paraît que la musique adoucit les mœurs. A suivre les méandres de ce qu'il est convenu d'appeler l'« affaire Mennel », cela n'a rien d'évident. Pour ceux qui reviendraient d'une longue excursion sur une autre planète, on résumera les faits. Une jeune femme d'origine syrienne, prénommée Mennel, âgée de 22 ans, a connu un grand succès en interprétant dans l'émission « The Voice », sur TF1, une version fort originale d'*Hallelujah*, de Leonard Cohen, chantée en anglais puis en arabe. Après une polémique née d'anciens tweets, elle a finalement dû quitter l'émission, transformée par certains en Torquemada de l'islamisme.

Soyons clairs. Les propos incriminés, qui datent de 2016, sont parfaitement condamnables. Inspirés du complotisme ambiant, ces tweets revenaient à jeter le trouble sur la responsabilité du terrorisme après l'attentat de Nice (« *Les vrais terroristes, c'est notre gouvernement* »,

a-t-elle osé écrire) comme après l'assassinat du père Hamel, à valoriser Tariq Ramadan ou Dieudonné, et à relayer le fonds de commerce d'une sphère intégriste peu amène.

Ce n'est ni bénin, ni banal. De telles saillies verbales ne relèvent pas de la brève de comptoir ou de la blague de mauvais goût entre amis ayant goûté à des substances prohibées. On peut – on doit – s'en émouvoir, d'autant que des commentaires similaires ont souvent été relayés après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, contrairement à ce que nous affirmaient de belles âmes qui ne veulent rien voir ni rien entendre. On ne manipule pas impunément des bâtons de dynamite idéologique, fût-ce avec des formules à l'emporte-pièce.

Fallait-il pour autant que la jeune Mennel soit censurée et contrainte de quitter « The Voice » par la petite porte, alors qu'elle avait présenté ses excuses,

en invoquant sa jeunesse ? Certes, son mea culpa n'est guère convaincant, car elle a rédigé ses saillies verbales à un âge où l'on a toute sa tête. Reste qu'elle n'a pas été invitée en tant que penseuse, mais en tant que chanteuse amateur, ce qui devrait clore toute polémique.

Mennel n'a pas participé à une émission de débat sur un plateau de télévision. Elle n'a pas utilisé sa notoriété naissante pour divulguer les thèses susdites. Elle n'est pas la tête (mal-)pensante d'un réseau d'activistes pratiquant l'entrisme à TF1. Elle n'est pas la porte-parole de Houria Bouteldja, égérie des indigènes de la République. A la différence d'un Dieudonné, elle n'a pas fait un spectacle en surfant sur les ambiguïtés. Elle n'est pas davantage l'épigone de Mehdi Meklat, l'ancienne star du Bondy Blog et des *Inrockuptibles* qui balançait des injures antisémites et homophobes sur Twitter sous un nom d'emprunt. Mennel s'est contentée de chanter, plutôt bien, et d'être applaudie, un point, c'est tout.

L'histoire relève du procès en sorcellerie. Du jour au lendemain, la jeune femme a été transformée en apprentie terroriste en raison de son passé éphémère sur Twitter, comme si elle était d'office suspecte. Une fois qu'elle a fait amende honorable, pourquoi la transformer en pestiférée ? Est-on sûr de ne pas être surpris si l'on va fouiller le passé de tous les candidats entendus à « The Voice » ?

Soyons réalistes. Si l'on devait exclure tous les artistes français de renom ayant tenu des propos ineptes, voire inadmissibles (et pas seulement dans leur jeunesse), la profession serait décimée. De Marion Cotillard doutant de la réalité des attentats du 11 septembre 2001 à New York à Mathieu Kassovitz jouant les professeurs de complotisme, en passant

LE COUP DE CRAYON DE GROS

ABOU BAKR AL-BAGHDADI SERAIT VIVANT

NE LE RATEZ PAS,
IL EST SÛREMENT
CACHÉ CHEZ LES KURDES !



GRS

Par Jack Dion

Affaire Mennel le symbole ?

écrire) comme après l'assassinat de Hamel, à valoriser Tariq ou Dieudonné, et à relayer le commerce d'une sphère intéressée.

ni bénin, ni banal. De telles paroles ne relèvent pas de la comptoir ou de la blague de goût entre amis ayant goûté à lances prohibées. On peut – on n'émouvoir, d'autant que des staires similaires ont souvent après l'attentat contre Char- contrairement à ce que nous de belles âmes qui ne veulent rien entendre. On ne manipule ment des bâtons de dynamite que, fût-ce avec des formules à pièce.

il pour autant que la jeune soit censurée et contrainte de « The Voice » par la petite porte, elle avait présenté ses excuses,

en invoquant sa jeunesse ? Certes, son mea culpa n'est guère convaincant, car elle a rédigé ses saillies verbales à un âge où l'on a toute sa tête. Reste qu'elle n'a pas été invitée en tant que penseuse, mais en tant que chanteuse amateur, ce qui devrait clore toute polémique.

Mennel n'a pas participé à une émission de débat sur un plateau de télévision. Elle n'a pas utilisé sa notoriété naissante pour divulguer les thèses susdites. Elle n'est pas la tête (mal-)pensante d'un réseau d'activistes pratiquant l'entrisme à TF1. Elle n'est pas la porte-parole de Houria Bouteldja, égérie des indigènes de la République. A la différence d'un Dieudonné, elle n'a pas fait un spectacle en surfant sur les ambiguïtés. Elle n'est pas davantage l'épigone de Mehdi Meklat, l'ancienne star du Bondy Blog et des *Inrockuptibles* qui balançait des injures antisémites et homophobes sur Twitter sous un nom d'emprunt. Mennel s'est contentée de chanter, plutôt bien, et d'être applaudie, un point, c'est tout.

L'histoire relève du procès en sorcellerie. Du jour au lendemain, la jeune femme a été transformée en apprentie terroriste en raison de son passé éphémère sur Twitter, comme si elle était d'office suspecte. Une fois qu'elle a fait amende honorable, pourquoi la transformer en pestiférée ? Est-on sûr de ne pas être surpris si l'on va fouiller le passé de tous les candidats entendus à « The Voice » ?

Soyons réalistes. Si l'on devait exclure tous les artistes français de renom ayant tenu des propos ineptes, voire inadmissibles (et pas seulement dans leur jeunesse), la profession serait décimée. De Marion Cotillard doutant de la réalité des attentats du 11 septembre 2001 à New York à Mathieu Kassovitz jouant les professeurs de complotisme, en passant

par Véronique Genest insultant les musulmans, sans oublier Brigitte Bardot encensant Le Pen entre deux déclarations d'amour aux bébés phoques, nombre d'acteurs ont pratiqué l'analyse grossière ou déplacée. Cela ne les empêche pas d'avoir leur rond de serviette à TF1 et ailleurs, dans une indifférence générale.

On peut le regretter, mais c'est ainsi. On ne demande pas aux artistes d'être des gourous de la politique, des experts de la chose publique ou des professeurs de morale. Mieux vaudrait d'ailleurs qu'ils se contentent d'exercer leur talent et résistent à des médias qui leur demandent leur avis sur tout et n'importe quoi.

ON NE DEMANDE PAS AUX ARTISTES D'ÊTRE DES GOUROUS DE LA POLITIQUE OU DES PROFESSEURS DE MORALE.

En attendant, le sort réservé à Mennel ne peut que nourrir le sentiment du deux poids deux mesures et doper la victimisation sur laquelle surfent les islamistes. Il est d'ailleurs significatif que certains aient aussitôt expliqué que la jeune femme avait été exclue de « The Voice » en raison de son voile. A l'inverse, d'autres ont affirmé que sa seule tenue aurait dû être interprétée comme le signe extérieur d'une radicalisation avérée.

C'est le match des identitarismes exacerbés, terrain sur lequel la haine tient lieu de prêt-à-penser. D'un côté, ceux qui veulent enfermer les musulmans dans le piège de l'« islamophobie » en leur laissant croire que derrière toute critique de l'islam il y a un Zemmour qui sommeille. De l'autre, les adeptes du « grand remplacement » qui ont transformé Mennel en bras armé de l'invasion arabe annoncée.

Certes, les uns et les autres connaissent la musique. Mais ce n'est pas une raison pour leur laisser l'exclusivité de la scène et le monopole du micro. ■

SERAIT VIVANT



GRS

Le

Po
de
fran
Sén
ses
de
Ou
ven
d'en
but
une
rich
voie
Au
pêc
se
les
qui
ress
vois

LA

GRÉ

de
la
no
de
reg
par

Réa
« J